

Épinal, le 29 septembre 2016

Le recteur de la région académique Alsace,
Champagne-Ardenne, Lorraine
Recteur de l'académie de Nancy-Metz,
Chancelier des universités de Lorraine

à

Mesdames et Messieurs
les enseignants du premier degré

Objet : procédure d'affectation sur postes adaptés des personnels enseignants du premier degré.

Pôle 1er degré

GB / n° 169/2016

Affaire suivie par
Bédon Gislaine
Téléphone
03 29 64 80 34
Courriel
gislaine.houberdon@ac-
nancy-metz.fr

17-19 rue Antoine Hurault

88026 ÉPINAL Cedex

Heures d'ouverture au public
8H00 – 12H00
14H00 – 17H00

Tel
03 29 64 80 80
Fax
03 29 64 00 72

Référence : Dispositif d'accompagnement des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation titulaires, confrontés à des difficultés de santé.

Articles R911-15 à R911-30 du code de l'éducation

Une nouvelle campagne en vue de l'affectation sur postes adaptés pour la rentrée de septembre 2017 est mise en place.

Peuvent bénéficier d'une affectation sur poste adapté les enseignants titulaires dont l'état de santé ne permet pas, de façon temporaire ou définitive, d'exercer leurs fonctions dans de bonnes conditions.

Ce dispositif doit être considéré comme une période transitoire pendant laquelle une aide est apportée en vue :

- de recouvrer la capacité d'assurer la plénitude des fonctions antérieures
- ou de préparer une reconversion professionnelle.

L'agent affecté sur un poste adapté perd son affectation de titulaire.

A la sortie du dispositif adapté, l'agent devra participer au mouvement départemental afin d'obtenir une nouvelle affectation dans son corps d'origine.

Chaque candidat à un poste adapté sera convoqué par un médecin de prévention du rectorat afin que sa situation médicale soit évaluée.

.../...

Les candidats peuvent se faire accompagner dans la rédaction de leur projet professionnel par :

- **MadameTIQUET** Tél : **03 83 86 22 56**.

Conseillère mobilité de direction des ressources humaines pour les personnels du 1er degré.

L'assistante sociale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale des Vosges se tient à la disposition des agents pour les aider dans leur démarche.

- **Madame COMPTE Laurence** Tél : **03 29 64 80 46**.

La formulation de la demande se fait par le biais de l'application mise en ligne sur :

<https://pial.ac-nancy-metz.fr> - rubrique : Bouquet de services - Mon espace RH

Choix : demande de poste adapté.

Cette application est ouverte du **1er octobre 2016 au 16 décembre 2016**.

Pour le Recteur et par délégation
Le Directeur académique
des Services de l'Éducation Nationale



Emmanuel BOUREL